

Compte-rendu séance Conseil municipal

01/12/2014

Présents : Laurent Martin, Didier Chapoulie, Jean-Louis Chauviagnet, Gisèle Chevallier, Jacques Demeuzoy, Jean-Claude Foursac, Jean-Charles Mazeyrac, Catherine Perrot, Bernard Raffy, Isabelle Theron

Absent excusé : Vincent Chantreau

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter (20 heures).

Exposé 1 : Adoption du compte de gestion 2013

Les écritures entre le compte de gestion 2013 envoyé par le Receveur de Figeac et celles du Compte Administratif 2013 de la Commune voté le 12.03.2014 sont concordantes.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Compte de Gestion 2013 du Receveur joint à la présente délibération.

A l'unanimité, les élus valident le bilan de l'équipe précédente et apposent leur signature sur le rapport du compte de gestion.

Exposé 2 : Vote du budget supplémentaire

Le budget supplémentaire 2014, équilibré en recettes et en dépenses à 12949€ est adopté à l'unanimité par l'Assemblée délibérante.

Exposé 3 : Vote des tarifs du gîte

Il est nécessaire de mettre à jour les tarifs de location du gîte communal dans les périodes libérées (c-à-d hors Agence) et autoriser le régisseur à les percevoir ainsi que les frais annexes. Il est demandé aux conseillers d'approuver la grille de tarifs ci-dessous applicable dès le 1^{er} janvier 2015 :

Basse saison : 01-11-14 au 01-05-15 = 200€

Moyenne saison : 02-05-15 au 04-07-15 et 22-08-15 au 05-09-15 = 324€

Saison intermédiaire : 19-09-15 au 31-10-15 = 240€

et 04-07-15 au 11-07-15 = 465€

Haute saison : 11-07-15 au 22-08-15 = 511€

Et d'autoriser la Commune :

- à facturer à part la consommation d'électricité en appliquant le prix du kwh figurant sur l'abonnement qui lie la Commune à ERDF
- à facturer au client un forfait location de draps révisable chaque année. Tarifs Saison 2015-16 : Forfait nombre de draps : 5 € par personne et par change.
- à percevoir une caution de 200 € encaissable en cas de dégradation des locaux.

Les conseillers approuvent à l'unanimité.

Mazeyrac
Chapoulie
Chauviagnet
Perrot
BMS
Chevallier
Raffy

Exposé 4 : Vote des tarifs d'assainissement 2014

Considérant la forte pression fiscale sur les ménages, le Conseil Municipal ne souhaite pas accroître les charges considérées et propose au Conseil Municipal

- de maintenir les tarifs 2013 en appliquant sans modification la formule existante :
(x) m 3 x 0,38 € + 53,36 €

Les conseillers approuvent à l'unanimité.

Exposé 5 : Adoption du Compte de Gestion 2013 pour le Budget Assainissement

Le Compte de Gestion 2013 envoyé par le Receveur de Figeac et le Compte Administratif du Budget Assainissement (M 49) ont des écritures concordantes.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le Compte de Gestion 2013 du Budget Assainissement joint à la présente délibération.

Les conseillers approuvent à l'unanimité.

Exposé 5 : Autorisation accordée à M. Chauliagnet de représenter la Commune à Ruralitic

Jean-Louis Chauliagnet, qui est chargé du dossier Internet de la Commune, a participé à Ruralitic 2014 organisé à Aurillac. Il a par conséquent engagé des frais qui doivent lui être remboursés. Le Percepteur accepte de rembourser à titre exceptionnel, pour autant que cette décision soit validée par le Conseil.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'accepter la prise en charge à titre exceptionnel des frais d'inscription relatifs à la participation de M. Jean-Louis Chauliagnet au Colloque Ruralitic les 28 et 29 août 2014 pour un montant de 100 €.

Les Conseillers valident cette décision à l'unanimité.

DIVERS:

Sondage relatif à l'abattage du cyprès du cimetière :

Le Conseil procède au dépouillement des bulletins. L'urne est ouverte, le décompte indique 80 bulletins, environ 25% de nos électeurs se sont donc mobilisés sur cette question.

Les résultats lus à haute voix par les scrutateurs sont pointés et font ressortir les résultats suivants :

- 46 NON à l'abattage
- 34 OUI à l'abattage

Ecoles :

Handwritten signatures and initials of council members, including 'B - M', 'Abaznac', 'Chauliagnet', 'Chauliagnet', and 'Chauliagnet'.

Adoption d'une motion pour la sauvegarde des écoles.

Café associatif :

M. et Mme Lefèvre, récemment installés à Bonhomme, ont adressé un courrier à la Mairie afin de faire part de leur candidature au poste de débitant de boissons dans le cadre de la création d'un bar associatif. Cette création est encore à l'état de projet.

Bibliothèque :

Un projet de transformation de l'ancienne salle des Associations en bibliothèque municipale est à l'étude. Cette bibliothèque s'inscrirait dans le cadre d'une mission de service public.

Eliette Chauliaquet et Valérie Mage qui partagent toutes deux un goût pour la lecture ont manifesté leur intérêt pour administrer et faire vivre ce lieu.

Sachant que le livre est remis au goût du jour grâce au roman, cette bibliothèque serait centrée sur le roman. Un point multimédia serait également prévu.

Fêtes de fin d'année :

Le vendredi 12 décembre 2014, les éclairages de Noël seront installés dans les rues du village. En complément, un sapin sera remis à chaque habitant du bourg (rue principale), charge à chacun de le décorer comme il le souhaite afin que la rue principale soit égayée comme il se doit à la veille de Noël.

Le samedi 13 décembre à 16:00 : Exposition en Mairie des travaux réalisés dans le cadre du périscolaire. Cette exposition sera suivie vers 18 heures d'un vin chaud sous la Halle.

La Séance du Conseil est terminée (21:00).

~~B-M/B~~ ~~Moragras~~ ~~Ally~~ ~~J~~
Ally le Cavalier
~~Huf...~~